



Achat partie commune entre 2 immeubles

Par **tolivier**, le **13/10/2009** à **22:14**

Bonjour,
Je souhaite acquérir une partie commune située entre 2 immeubles.
La partie que je souhaite acquérir se trouve dans l'immeuble où j'habite.
Quelles démarches dois-je effectuer vis-à-vis des copropriétaires de l'autre immeuble ?
Pour le moment, j'ai simplement prévenu leur syndic de copropriétaires de mon attention d'acheter cette partie, en vue de la fermer (pour en faire une buanderie).
Merci pour vos réponses,
Olivier.